

MUNICIPALITE DE VUFFLENS-LA-VILLE

Préavis municipal N° 1/2022

Réfection bitumineuse totale du préau scolaire ainsi que de l'allée du cimetière

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs, les Conseillers,

I. Préambule

Les aléas météorologiques ont fortement dégradé certains revêtements bitumineux de la Commune dont la réfection s'avère nécessaire.

Dans le présent préavis, la Municipalité vous propose donc la réfection bitumineuse de deux sites à savoir le préau scolaire et l'allée du cimetière. Dans les deux cas, et pour autant qu'ils soient acceptés par votre Autorité, les travaux pourraient être réalisés durant l'été.

Nous vous informons qu'à ce stade du projet, nous n'avons demandé qu'une offre auprès d'une entreprise spécialisée afin de pouvoir vous communiquer des chiffres fondés. Nous précisons que si le Conseil communal accepte lesdits travaux, trois offres seront demandées et nous retiendrons celle qui sera la plus concurrentielle quant aux travaux à entreprendre.

II. Préau scolaire

Lors de la construction du nouveau collège en 1974, le chemin d'accès et la cour inférieure ont été goudronnés, étant ici précisé que la cour supérieure l'avait déjà été lors de la construction de l'ancien collège.

De ce fait, il est envisagé plusieurs travaux à divers endroits comme le plan ci-annexé le décrit, à savoir :

- un entretien lourd dans les deux cours d'école soit le dégrappage ainsi que la pose de l'enrobé. Le couvert ainsi que le chemin d'accès à la cour inférieure n'auront quant à eux pas besoin d'être dégrappés
- la barrière ainsi que trois portails le long de la route de Bovon seront lavés, dégraissés, poncés et reprints avec un émail de finition antirouille
- les soubassements de l'ancien collège seront piqués et nettoyés. Une couche d'accrochage sera appliquée, un rhabillage au mortier sera effectué ainsi que l'application d'un crépi fin pour terminer
- les caniveaux existants sont remplacés par des caniveaux Birco et grilles en fonte ainsi que les bordurettes dûment remplacées par d'autres en béton

A la demande de la Direction de l'établissement et du corps enseignant, une place va être créée afin d'installer une table extérieure. Les poubelles pour déchets à recycler initialement prévues dans le préavis 5/2020 et non installées le seront durant les travaux.

Coût estimé des travaux

- Installation du chantier et dégrappage de l'enrobé existant ainsi que l'évacuation des déblais	CHF	20'000.00
- Barrière et portails traités et repeints	CHF	10'000.00
- Soubassements lavés et repeints	CHF	10'000.00
- Remplacement des caniveaux et des bordurettes existantes	CHF	18'000.00
- Fourniture et pose de revêtement bitumineux	CHF	50'000.00
- Pose de poubelles de tri et table extérieure	CHF	8'000.00
- Divers et imprévus	CHF	<u>4'000.00</u>
Total H.T.	CHF	120'000.00
TVA 7,7%	CHF	<u>9'240.00</u>
Total TTC CHF 129'240.00, arrondi à	CHF	<u>130'000.00</u>

Financement et amortissement

Le financement sera assuré par la trésorerie courante de la Commune.

L'intégralité du coût des travaux susmentionnés sera supportée par l'ASIVenoge sous forme de loyer ainsi que l'amortissement de l'investissement sur 10 ans, remboursé annuellement plus les intérêts correspondant à ce qu'aurait coûté un emprunt, au taux de référence hypothécaire, à partir du 1^{er} janvier 2023.

III. Allée du cimetière

Nous n'avons trouvé aucune indication dans les archives communales quant à une réfection conséquente de cette allée. A ce jour, elle est en piteuse état avec notamment le goudron qui se décolle à certains endroits. Avec le temps, sa forme est devenue bombée, ce qui ne permet plus un cheminement stable.

Force est de constater que plusieurs couches de goudron ont été posées les unes sur les autres et des réparations de fortune ont été exécutées à divers endroits. Ces interventions n'ont pas réglé le problème étant donné l'absence d'un fond sein et perméable à l'eau, qui empêcherait la déformation due au gel.

Bien que le cimetière ait été déjà mis en valeur par l'arbre du souvenir, la réfection de l'allée harmoniserait l'endroit et rendrait plus aisé le cheminement des personnes.

Par ailleurs, en mémoire de nos habitants disparus, mais surtout par respect pour celles et ceux qui, touchés par le deuil, se rendent régulièrement en ce lieu pour rendre hommage à un être cher, nous nous devons d'adoucir leur peine en rendant notre cimetière le moins morose possible.

Nous proposons donc de refaire intégralement l'allée du cimetière en dégrappant le goudron et en réalisant un encaissement sur une épaisseur de 15cm, tout en réutilisant les pavés déjà sur place.

Coût estimé des travaux

- Installation du chantier et dégrappage de l'enrobé existant ainsi que l'évacuation des déblais	CHF	7'000.00
- Terrassement du chemin, dépose et pose de pavés	CHF	33'000.00
- Divers et imprévus	CHF	<u>2'000.00</u>
Total H.T.	CHF	42'000.00
TVA 7,7%	CHF	<u>3'234.00</u>
Total TTC CHF 45'234.00, arrondi à	CHF	<u>46'000.00</u>

Comparaison des coûts des différentes variantes

Il est à relever que trois différentes variantes ont été étudiées pour la réfection de l'allée, soit :

- en gravillon jaune du Jura
- en goudron, comme actuellement
- en pavés intégralement

Le revêtement en gravier serait sensiblement moins cher. Cependant, cette variante ne supprimerait pas le dégrappage ni la préparation d'un fond sein. D'autre part et étant donné que le chemin est légèrement en pente, la pluie ruissellera et entraînera le gravier avec elle. De ce fait, cela nécessitera un travail d'entretien important.

A long terme, la variante en goudron reste la plus économique et la plus simple d'entretien. A signaler toutefois que dans cette configuration, il a été prévu deux bordures en pavés, lesquelles ont certes un coût mais permettent une finition optimale. Une option avec des bordures en métal a été imaginée mais les inégalités du terrain engazonné ne le permettent pas.

Pour terminer, il a été discuté d'un chemin intégralement en pavés dont le coût s'est avéré très élevé soit à environ CHF 60'000.00 .

Financement et amortissement

Le financement sera assuré par la trésorerie courante de la Commune.

L'amortissement se fera sur les comptes de l'exercice 2022.

IV. Conclusion

Si le Conseil communal accepte le présent préavis, les travaux relatifs au préau scolaire pourraient être réalisés pendant l'été, durant les vacances scolaires.

La réfection de ces deux revêtements bitumineux permettrait un entretien conséquent de deux endroits importants et très fréquentés de notre village.

Nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE VUFFLENS-LA-VILLE


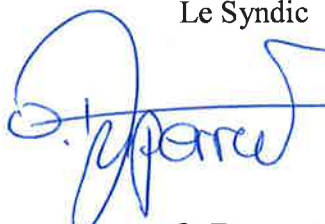

- vu le préavis municipal N° 1/2022 du 7 février 2022 ;
- où le rapport des commissions chargées d'étudier cet objet ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

DECIDE

1. d'accorder à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 130'000.00, destiné à la réfection bitumineuse intégrale du préau scolaire;
2. d'autoriser le financement du préau scolaire par la trésorerie courante ;
3. d'amortir l'investissement par un loyer à l'ASIVENoge sur 10 ans ; amortissement reporté aux comptes de l'ASIVENoge ainsi qu'un intérêt au taux de référence hypothécaire en cours ;
4. d'accorder à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 46'000.00, destiné à la réfection bitumineuse complète de l'allée du cimetière;
5. d'autoriser le financement du revêtement bitumineux de l'allée du cimetière par la trésorerie courante, dont l'amortissement se fera sur les comptes de l'exercice 2022.

Nous vous remercions de la prise en considération de notre préavis et vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

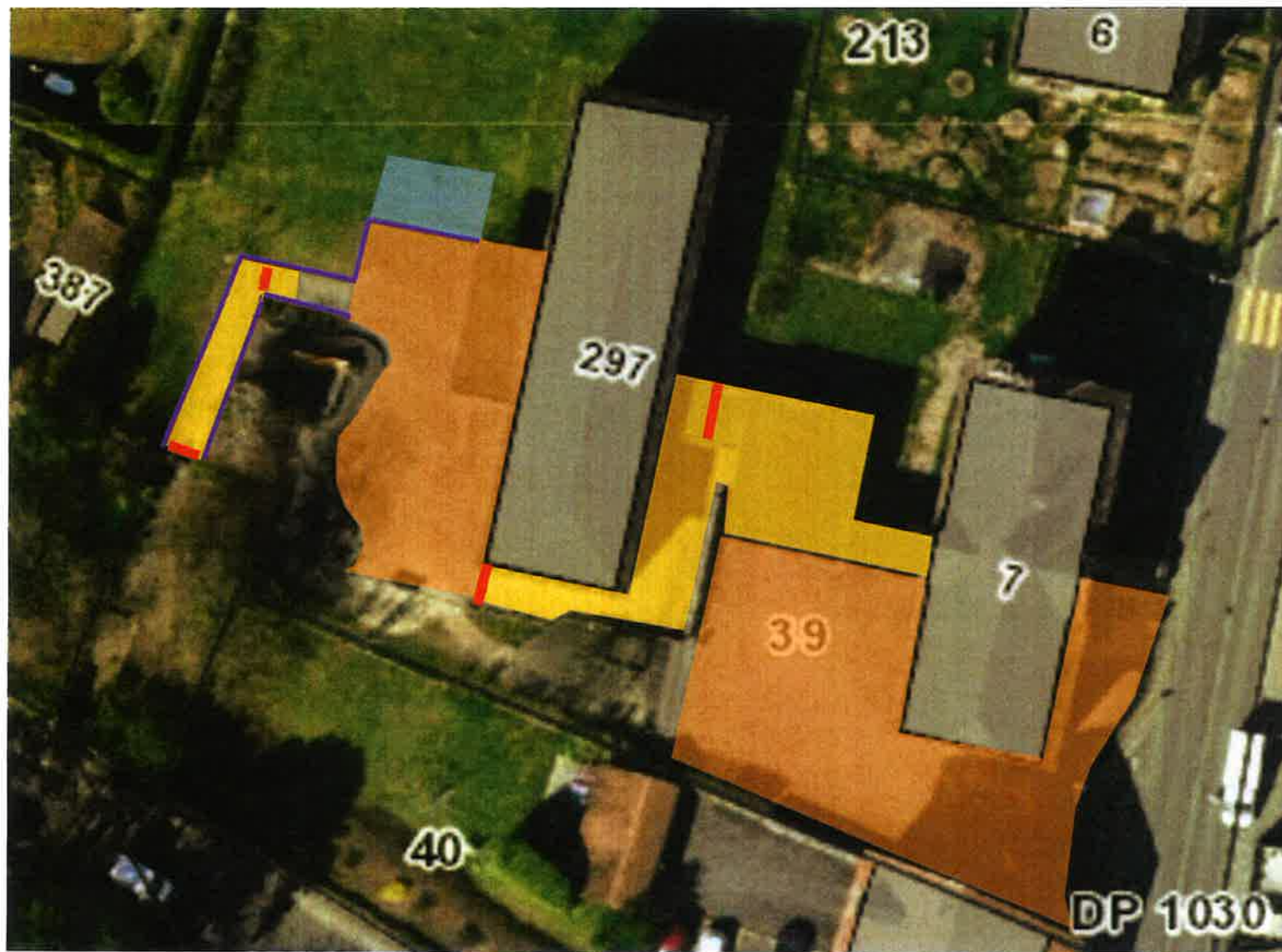
Au nom de la Municipalité

Le Syndic		La Secrétaire
		
O. Duperrut		S. Böhlen

Vufflens-la-Ville, le 7 février 2022

Dossier traité par Pascal Berchier & Olivier Duperrut

Descriptif des travaux du préau scolaire



Enrobé & tapis final



Uniquement tapis final



Rallonge en béton & table extérieure



Remplacement des caniveaux existants par des caniveaux Birco et grilles en fonte



Remplacement des bordures existantes par des bordures en béton